



50^e congrès de l'ADBU

DOSSIER TECHNIQUE

27-29 septembre 2021

Palais du Pharo - Marseille

SOMMAIRE

p.2	Dates à retenir
p.3	Accès Palais du Pharo
p.4	Parking
p.5	Hall d'exposition
p.6	Livraison de petits colis
p.7	Horaires du Congrès
p.8	Caractéristiques des Stands
p.9	Prestations sur commande
p.10	Assurance et gardiennage
p.11	Cahier des charges exposant
p.14	Annexes
	A - Plan d'implantation
	B - Etiquette livraison
	C - Bon de commande mobilier
	D - Brochure traiteur

VOS CONTACTS

ORGANISATEUR DU SALON - ADBU

Sophie Valade

deleguee.generale@adbu.fr

AGENCEUR - EXPO OUEST

Sophie Souprayen

sophie@expooouest.com

PALAIS DU PHARO

Nicolas Tristrant - Régisseur

ntristrant@marseille.fr

DATES A RETENIR

Inscriptions des personnes présentes sur votre stand et à la soirée de gala*, et envoi de votre descriptif & logo* pour le catalogue : **4 juillet 2021**

Informations à fournir via ce formulaire :
<https://adbu.fr/inscription-exposants>

Envoi de votre logo pour signalétique : 23 juillet 2021
en .eps, .ai, ou en 300dpi

Envoi du titre de de votre agora* : 23 juillet 2021

Envoi de la publicité pour le catalogue du congrès* : 16 juillet 2021
Au format 16X24 cm, en .eps, .ai, ou en 300dpi

Envoi de votre message à publier sur le forum ADBU* : 13 août 2021

Informations à envoyer par mail :
deleguee.generale@adbu.fr

Commandes supplémentaires de mobilier/équipement : 30 août 2021

Bon de commande à envoyer par mail :
info@expoouest.com

Livraison des encarts et objets publicitaires* : du 23 au 27 août 2021
entre 8h et 11h ou entre 12h30 et 15h, le lundi 23 août, mardi 24, jeudi 26 ou vendredi 27
ESAT LA MANADE - à l'attention d'Audrey Cavalière
78 boulevard des libérateurs
Centre Hospitalier VALVERT
13011 Marseille

Toute livraison reçue en dehors de ces créneaux sera refusée et les items ne seront pas mis dans les sacs congressistes.

Envoi de votre matériel à poser sur le stand : entre le 20 et le 24 septembre 2021, de 07h30 à 16h30

Montage de votre stand : dimanche 26 septembre de 14h (stand nu) ou 15h30 (stand équipé) jusqu'à 20h et lundi 27 septembre de 8h à 11h

Démontage de votre stand : mercredi 29 septembre 14h30

Retour de votre matériel : mercredi 29 septembre 14h30 - 19h30 et jeudi 30 septembre 7h30 - 16h

*selon package

ACCES PALAIS DU PHARO

Palais du Pharo - 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

Par autoroute

- A7 en provenance de Lyon et Aix-en-Provence
- A55 en provenance de Martigues, Fos sur mer
- A50 en provenance de Nice, Toulon, puis tunnel Prado Carénage sortie Pharo.

Par voie ferrée

- Gare Marseille St Charles (par TGV : 3h15)
- Renseignements et réservations au 0 892 353 535 ou serveur vocal 36 35

Par autocar

- Gare routière – Rue Honnorat – 13003 Marseille (à proximité de la Gare St Charles)
- Renseignements : 0 891 024 025
- Réseau des bus, lignes de métro et tramway – RTM
- www.rtm.fr

Par avion

- Aéroport Marseille Provence – 13700 Marignane (25 km de Marseille)
- Renseignements : 04 42 14 14 14
www.marseille.aeroport.fr
- Navettes régulières entre l'aéroport et la gare St Charles de Marseille
- Aéroport de Toulon Hyères – 83400 Hyères
- Renseignements : 04 94 00 83 83 – N° indigo 0 825 018 387

Par mer

- Gare maritime – 23. place Joliette – 13002 Marseille
- Renseignements : 04 91 39 45 66
www.marseille-port.fr

Par taxi

- Deux centrales de réservation sont à votre disposition sur Marseille
- Les Taxis Marseillais Tel (24h/24-7j/7) : 04 91 92 92 92
Taxis Radio Marseille Tel (24h/24-7j/7) 04 91 02 20 20

Les déposes et reprises Taxi se font au niveau de l'entrée du jardin, il n'est pas possible de faire accéder les taxis dans l'enceinte du jardin Une dérogation est autorisée pour les personnes présentant une carte PMR ou en cas d'intempérie importante (forte pluie)



PARKING

IL N'Y A PAS DE POSSIBILITÉ DE SE GARER DANS L'ENCEINTE DU PHARO.

Seuls les véhicules indispensables au service (camions frigorifiques, livraisons, ...) sont autorisés à stationner sur les emplacements qui leur sont réservés. Attention, l'accès se faisant par un jardin public, il est impératif de circuler à faible allure.

Le stationnement est toléré pendant la durée des opérations de chargement et déchargement dans les zones occupées par la manifestation, aucun stationnement de longue durée ne peut être accordé dans l'enceinte du jardin public. Tout stationnement abusif pourra être sanctionné d'une amende ou d'un enlèvement du véhicule.

Liste des parkings à proximité du Palais du Pharo :

Parking Qpark Le Pharo (50 m)

Parking public 400 places

Hauteur maximale 1,90 m

Boulevard Charles Livon

13007 MARSEILLE - 04 91 52 07 62

Parking Vieux-Port la Criée Vinci Park (700 m)

Parking public 308 place

Hauteur maximale 1,90 m

Parking extérieur poids lourds

1 Dizaine de places (2,60m de largeur, 7 m de longueur)

129 Quai de Rive-Neuve

13007 Marseille – 04 91 33 95 23

Parking Estienne d'Orves GAGNERAUD (900 m)

Parking public 655 places

Hauteur maximale 1,90m

44 cours Estienne d'Orves

13001 Marseille - 04 91 54 34 38

Parking Q Park Corderie (1100 m)

Parking public 400 places

Hauteur maximale 1,90m

35 boulevard de la Corderie

13007 Marseille - 04 91 13 98 91

Parking Vieux Port Fort Saint Jean VINCI (3600 m)

Parking public.

Hauteur maximale 3,2m

Esplanade du J4

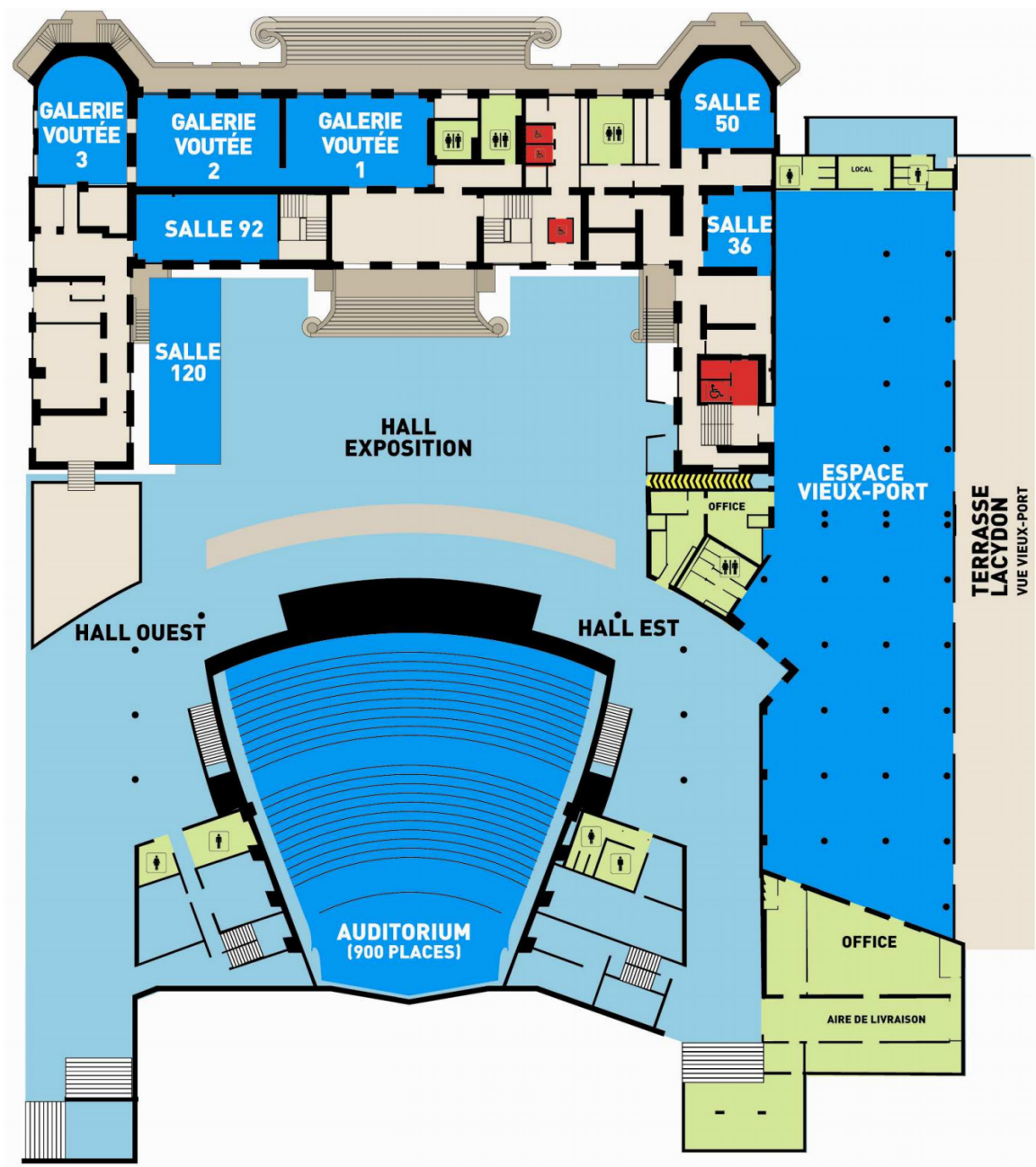
13001 Marseille - 04 91 45 24 93

HALL D'EXPOSITION

La zone d'exposition est située dans la partie Espace Vieux Port, au niveau -1.
Hauteur sous plafond minimale: 3m

ATTENTION

- UTILISATION OBLIGATOIRE DE SCOTCH DE PEINTRE AVANT TOUTE UTILISATION DE DOUBLE FACE
- L'AFFICHAGE SUR LES PILIERS EST INTERDIT AINSI QUE SUR LES MURS, LES PORTES OU LES VITRES
- LE PERÇAGE DES SOLS, MURS OU PLAFOND EST INTERDIT



LIVRAISON DE PETITS COLIS

LES LIVRAISONS POURRONT ÊTRE EFFECTUÉES, UNIQUEMENT POUR DES PETITS COLIS (KAKÉMONOS, DOCUMENTATION...) ENTRE LE 20 ET LE 24 SEPTEMBRE 2021, DE 07H30 À 16H30.

Il est impératif de mentionner sur les colis le lieu exact de livraison, ainsi que le nom de la manifestation :

**Palais du Pharo
Congrès de l'ADBU
58, Bd Charles Livon
13007 Marseille**

Mise à part les engins de manutention, aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer dans la zone d'exposition.

Une réserve de stockage est prévue pour les petits colis. A son arrivée, l'exposant viendra les récupérer.

L'IDENTIFICATION DES COLIS EST IMPÉRATIVE, MERCI DE BIEN VOULOIR UTILISER L'ÉTIQUETTE EN ANNEXE.

IMPORTANT

- EN DEHORS DES JOURS ET HORAIRES DE LIVRAISON INDIQUÉS CI-DESSUS, AUCUN COLIS NE SERA ACCEPTÉ**
- LES COLIS NE PORTANT PAS LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POURRONT ÊTRE REFUSÉS.**
- L'ADBU ET LE PALAIS DU PHARO DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ SI PAR SUITE D'INSTRUCTIONS INSUFFISANTES LE MATÉRIEL N'ÉTAIT PAS LIVRÉ À TEMPS OU S'IL ÉTAIT ENDOMMAGÉ**

Pour la livraison de gros colis, merci de contacter l'ADBU (deleguee.generale@adbu.fr) en indiquant vos besoins.

APRÈS LE CONGRES :

Dans le cas où un transporteur doit récupérer vos colis, nous vous remercions de

- Bien fermer tous les colis
- Les étiqueter avec l'adresse de retour sur tous les colis en les numérotant (ex : 1/5, 2/5... 5/5), mentionner un nom et un numéro de téléphone portable sur le premier colis
- Les amener dans la zone de stockage dédiée
- Prévenir le transporteur de les récupérer :

Le mercredi 29 septembre de 14h30 à 17h ou jeudi 30 de 7h30 à 16h.

**IMPORTANT : TOUS COLIS OU DOCUMENTS LAISSÉS SUR LE STAND AU DÉPART DE L'EXPOSANT SERA MIS EN BENNE PAR LE SERVICE NETTOYAGE.
EN L'ABSENCE DE L'EXPOSANT À L'ARRIVÉE DU TRANSPORTEUR, L'ADBU ET LE PALAIS DU PHARO DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉTÉRIORATION PERTE OU VOL DES COLIS.**

HORAIRES DU CONGRÈS

	DIMANCHE 26 SEPTEMBRE	LUNDI 27 SEPTEMBRE	MARDI 28 SEPTEMBRE	MERCREDI 29 SEPTEMBRE	JEUDI 30 SEPTEMBRE
STANDS NUS	14H - 20H	8H - 11H			
STANDS EQUIPÉS	15H30 - 20H	8H - 11H			
OUVERTURE DU HALL AU PUBLIC		11H30 - 18H	8H30 - 17H30	9H - 14H30	
DÉMONTAGE EXPOSANTS				14H30 - 19H30	
ENLÈVEMENT COLIS				14H30 - 19H30	7H30 - 16H

CARACTERISTIQUES DES STANDS

STANDS EQUIPÉS

Structure avec panneaux mélaminés, rails de spots, moquette (stands gold et supérieur: réserve 1m²)

L'électricité et le wifi sont fournis.

Equipement :

- 1 comptoir fermé à clé (110x60x100)
- 1 enseigne avec votre logo et numéro de stand (2 pour les stands gold et supérieur)
- 2 tabourets hauts blancs
- 1 poubelle
- 1 triplette

Stands gold et supérieur :

- 1 coin salon (3 fauteils + table basse)
- 2 enseignes

STANDS NUS

Structure avec panneaux mélaminés, rails de spots, moquette

DIMENSIONS

Platinum: 22m² - 4m x 5.5m

Gold: 12m² - 3m x 4m

Silver: 9m² - 3m x 3m

Bronze: 6m² - 2m x 3m

Bronze mini: 4m² - 2m x 2m

PRESTATIONS SUR COMMANDE

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Les stands équipés sont équipés, par défaut, d'une triplète (2 triplètes pour le stand platinum).

Pour toute demande de puissance électrique de plus de 3Kw, merci de contacter l'agenceur (sophie@expooouest.com)

Lorsque l'exposant prend possession de son stand, le matériel est sous tension. Le raccordement s'effectue indifféremment sur l'une ou l'autre des prises disponibles, dans la limite des intensités maximum admissibles pour chacune d'elle, à savoir : 16A sur chacune des prises classiques.

INTERNET

Le Palais du Pharo est équipé d'un réseau Wifi public destiné aux participants et couvrant l'ensemble des salles.

Accessible depuis un portail captif, il suffit aux utilisateurs de renseigner les différents champs et d'accepter les conditions générales d'utilisation. Cette connexion permet d'accéder au web, webmail et d'utiliser les réseaux sociaux avec un débit montant et descendant limité à 1Mbs.

Important : WIFI PIRATE

La multiplication de réseaux Wifi (n'appartenant pas au Palais du Pharo) peut entraîner des perturbations sur le réseau Wifi principal. Nous ne pouvons assurer le bon fonctionnement du Wifi si le nombre de « wifi pirates » est trop important. Nous vous demandons de ne pas créer de réseaux wifi sur votre stand afin de limiter le nombre de réseaux wifi et donc les perturbations.

AMÉNAGEMENT DE STAND & LOCATION DE MOBILIER

La liste de mobilier et le bon de commande en annexe vous permettent de rajouter du mobilier sur votre stand, en plus des items déjà présents.

Le bon de commande est à envoyer avant le 30/08/2021 à :

Expo-Ouest – ZA Les Landes – 22490 Plouer Sur Rance

Tél. : 02 96 89 12 12 – Email : info@expooouest.com

Au delà de cette date, nous ne pourrons pas garantir la disponibilité du mobilier

PAUSES CAFES & PRESTATIONS TRAITEUR SUR STAND

Pour toute commande de prestations traiteur sur votre stand, nous vous invitons à prendre connaissance du catalogue traiteur en annexe le bon de commande en annexe et prendre contact avec Yannick Phan de La Truffe Noire :
yannick@latruffenoire.com

ASSURANCE ET GARDIENNAGE

ASSURANCE

L'assurance de l'exposant est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation et pour des sommes suffisantes, contre les dommages corporels, matériels et immatériels de tous ordres qu'il est susceptibles d'occasionner de son fait ou du fait des personnes dont il répond.

L'exposant devra en outre faire assurer l'ensemble de ses matériels et installations. Il est vivement conseillé de faire garantir la valeur exacte des marchandises exposées sous peine d'un règlement partiel du sinistre.

L'ADBU dégage toute responsabilité en cas de dommage ou de vol des biens des exposants dans les lieux d'exposition.

GARDIENNAGE

La surveillance du bâtiment de jour et de nuit est assurée par le Palais du Pharo, sans que toutefois l'application de cette disposition constitue pour lui ou pour l'ADBU une quelconque responsabilité.

Il est vivement conseillé aux exposants présentant des produits sensibles, de compléter la fermeture des stands par des cadenas afin de fermer les réserves de marchandises.

Aucune personne ne sera admise sur le stand en dehors des jours et horaires d'ouverture aux exposants.

CAHIER DES CHARGES EXPOSANT

1- Obligations des exposants et locataires des stands :

Les exposants et locataires des stands doivent respecter le présent cahier des charges.

- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Palais du Pharo y compris cigarette électronique.
- Les aménagements des stands et autres doivent être achevés au moment de la visite de réception avant ouverture par la commission de sécurité ou par le chargé de sécurité, toutes les dispositions doivent être prises pour que ceux-ci puissent les examiner en détails.

Dans chaque stand, l'exposant ou son mandataire désigné et qualifié doit être présent lors de cette visite de réception:

- Il doit tenir à la disposition des membres de la commission ou du chargé de sécurité tous les renseignements concernant les installations et les matériaux utilisés (procès-verbaux de réaction au feu, attestation de bon montage et conformité des installations électriques)
- Les exposants et locataires de stands utilisant des machines ou produits dangereux doivent effectuer une déclaration (voir imprimé) à l'organisateur un mois avant l'ouverture du salon au public.

2- Conception générale des dégagements

Les exposants et les locataires des stands doivent respecter les limites de leur emplacement : ils ne peuvent empiéter sur les circulations d'évacuation et sur l'accès aux issues

Les stands de grandes dimensions doivent être conçus de manière à ne pas gêner les conditions et les flux d'évacuation.

3- Aménagement des stands

- La constitution, la conception des stands, notamment leur cloisonnement et leur ossature doivent être réalisés en matériaux de catégorie M 3 (Euroclasses Ds1d0) du point de vue de la réaction au feu.

- Les décorations florales en matériaux de synthèse doivent d'emploi limité. Dans le cas contraire, ces décorations doivent être réalisées en matériaux de catégorie M 2 (Euroclasses Ds123d01) du point de vue de la réaction au feu.

- Les matériaux exposés peuvent être présentés sur les stands sans exigence de réaction au feu. Toutefois si ces matériaux sont utilisés pour la décoration des cloisons ou des faux plafonds et s'ils représentent plus de 20% de la surface totale des éléments, les dispositions présentes leurs sont applicables.

- Si un chapiteau, une tente ou une structure est installé dans le Palais du Pharo: cet ouvrage doit être conforme aux dispositions des articles CTS 1 à CTS 37 à l'exception de l'article CTS 5. En aucun cas il ne peut être admis d'incompatibilité entre les dispositions des articles CTS concernés et les dispositions du présent chapitre. L'ouvrage désigné ci-dessus doit être conçu et installé de façon telle que son utilisation et son environnement ne diminue en rien son niveau de sécurité.

Il est interdit d'utiliser des agrafes, punaises ou de la colle pour l'exposition de matériels ou documents sur les panneaux de stands. L'utilisation de pastilles « velcro » mâles adhésives ou de chaînettes fournies par l'organisateur est seule recommandée.

Les matériels exposés ne devront causer aucune gêne ou préjudice aux stands voisins.

Il est impossible d'utiliser du scotch double face toilé ou tout autre modèle fortement adhésif pour fixer un revêtement de sol.

Il est absolument interdit de procéder à :

Tous travaux touchant aux conduits de fumée, d'eau et d'air comprimé, aux circuits électriques, téléphoniques, aux canalisations d'eau ou de vidange, aux monte-charges, aux ascenseurs et aux tranchées pour canalisation.

Tout percement de trous pour accrochage ou scellements.

La dépose de portes, de fixations d'antenne, etc...

L'accroche ou la suspente de quelque structure que se soit au plafond ou faux plafond. y compris la signalétique.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

4- Les vélums

Les vélums posés horizontalement sont autorisés pendant la durée de la manifestation sous les conditions suivantes :

- Ils doivent être pourvus de systèmes d'accrochage suffisant nombreux et résistants pour empêcher leur chute éventuelle pendant l'évacuation du public.
- Ils doivent être de matériaux de catégorie M1 (Euroclasses A2s123d0 ou Bs123d0) du point de vue de la réaction au feu.
- Un procès-verbal de solidité d'accrochage sera fourni par le locataires ou exposant.

5- Installations de gaz temporaires

Les installations au gaz dans les stands ne sont pas autorisées.

6- Utilisation d'hydrocarbures liquéfiés

L'utilisation d'hydrocarbures liquéfiés n'est pas autorisée à l'intérieur du hall d'exposition

7- Installations électriques particulières des stands

Les installations particulières des stands doivent être réalisées par des personnes particulièrement averties des risques spécifiques de la manifestation. Ils doivent posséder les connaissances leurs permettant de concevoir et de faire exécuter les travaux en conformité avec le présent règlement.

- o Le coffret de livraison de chaque stand doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible au personnel du stand.
- o Les canalisations peuvent être fixées aux aménagements provisoires des stands.
- o S'il s'agit de câbles souples, ils doivent être prévus pour une tension nominale au moins égale à 500 volts.
- o Les socles des prises de courant doivent être raccordés à des circuits protégés par des dispositifs de protection contre les surintensités de courant nominal au plus égal à 16 ampères.
- o Tout appareil nécessitant une puissance supérieure doit être alimenté par un circuit spécialement adapté.
- o L'usage d'un adaptateur multiple ou d'un boîtier multiple alimenté à partir d'un socle fixe est autorisé.
- o Toutes les canalisations doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre. L'utilisation de prises de terre individuelles de protection est interdite.

NOTA : l'ensemble des installations électriques temporaires fera l'objet d'un contrôle par une personne ou un organisme agréé, un rapport de conformité sera annexé à la notice de sécurité.

8- Éclairage normal

Les appareils assurant l'éclairage normal dans les stands peuvent être mobiles ; leur alimentation doit respecter les dispositions du présent cahier des charges. Après validation, leur installation initiale ne peut être modifiée sans l'avis du chargé de sécurité.

9- Machines et appareils présentés en fonctionnement

Toutes les présentations et démonstration sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exploitant. Les machines et appareils présentés en fonctionnement ne doivent faire courir aucun risque pour le public et doivent faire l'objet d'une déclaration à l'organisateur selon les dispositions prévues.

10- Protection du public

Si les machines ou appareils en fonctionnement ou non sont présentés en poste fixe, ils doivent comporter des dispositifs mettant les parties dangereuses hors de portée du public circulant dans les allées. Ce résultat est considéré comme atteint si les parties dangereuses se situent à plus d'un mètre de l'allée du public ou si elle est protégée par un écran rigide. Sont considérées comme parties dangereuses : les organes en mouvement, les surfaces chaudes, les pointes et les tranchants

Si les machines ou les appareils sont présentés en évolution, une aire protégée doit mettre le public à un mètre au moins des machines ; cette distance peut être augmentée après avis de la commission de sécurité en fonction des risques engendrés.

Tous les matériels doivent être correctement stabilisés pour éviter tout risque de renversement.

11- Véhicules automobiles et moteurs thermiques

Les réservoirs des moteurs présentés à l'arrêt doivent être vidés ou munis de bouchon fermés à clef. Les cosse des batteries d'accumulateurs doivent être protégées de façon à être inaccessibles.

Aucun moteur ne doit fonctionner à l'intérieur du Palais du Pharo pendant les heures d'ouverture au public de la manifestation

12-Matériels, produits, gaz interdits

Sont interdits :

- La distribution d'échantillons ou de produits contenant un gaz inflammable.
- Les ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique.
- Les articles en celluloïd
- La présence d'artifices pyrotechniques ou d'explosifs.
- La présence d'oxyde d'éthyle, de sulfure de carbone, d'éther sulfurique et d'acétone.

L'emploi de l'acétylène, de l'oxygène, de l'hydrogène ou d'un gaz présentant le même risque est interdit, sauf dérogation particulière accordée à l'exposant directement par l'autorité administrative.

13-Liquides inflammables

L'emploi de liquides inflammables est interdit

14-Consignes d'exploitation

Il est interdit de constituer dans les surfaces d'expositions, dans les stands et dans les dégagements des dépôts de caisses, de bois, de paille, de cartons etc.

Un nettoyage régulier (nettoyage quotidien) doit débarrasser les locaux des poussières et des déchets de toute nature.

Tous les déchets et les débris provenant du nettoyage et du balayage doivent être enlevés chaque jour, avant l'heure d'ouverture au public et transportés hors de l'établissement.

15-Stationnement des véhicules

Il est important d'informer les exposants, ainsi que leurs prestataires, de l'absence de parking dans l'enceinte du jardin du Palais du Pharo. L'accès se faisant au travers de celui-ci, il est impératif de circuler à faible allure.

Le stationnement est toléré pendant la durée des opérations de chargement et déchargement dans les zones occupées par la manifestation, aucun stationnement de longue durée ne peut être accordé dans l'enceinte du jardin public. Tout stationnement abusif pourra être sanctionné d'une amende ou d'un enlèvement du véhicule.

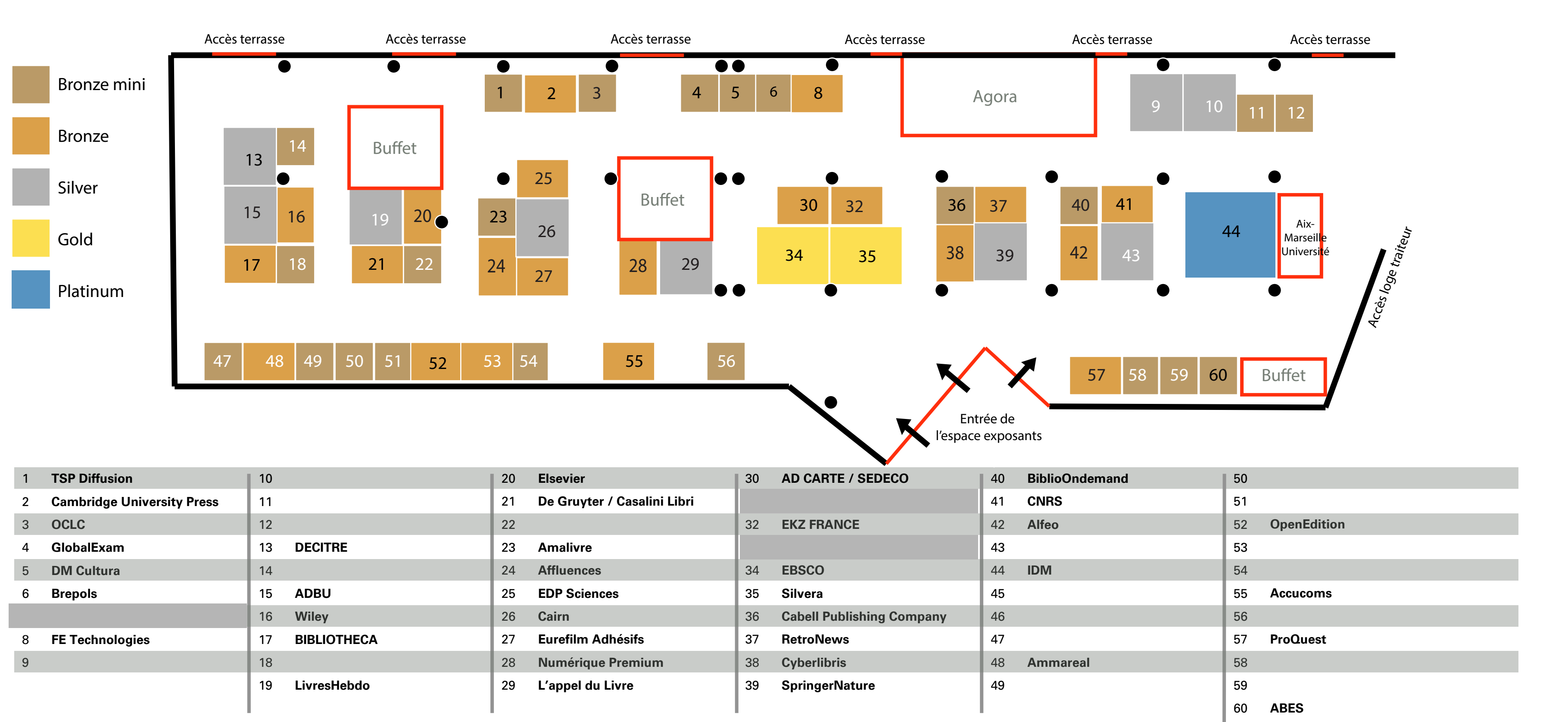
ANNEXES

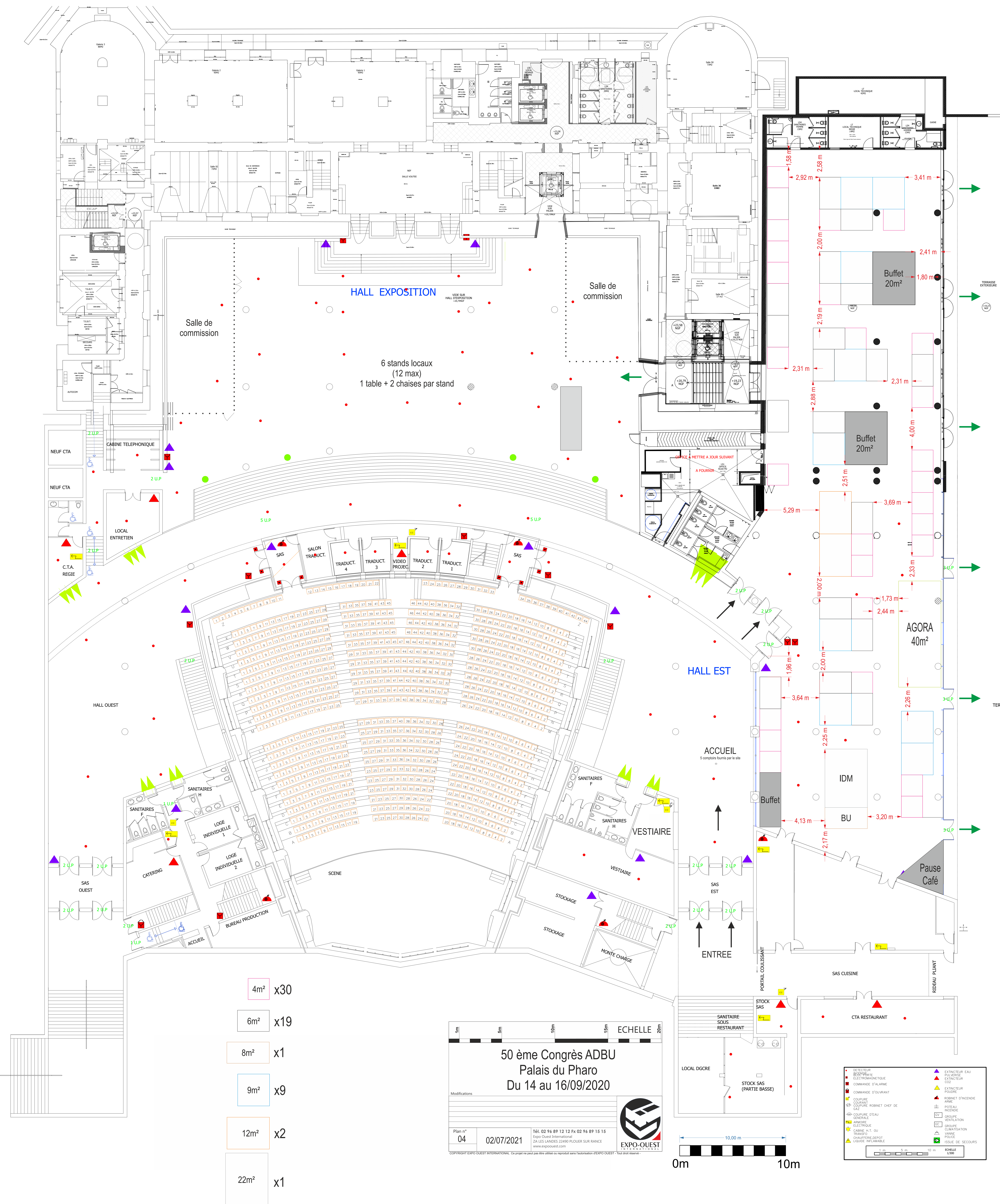
A - Plan d'implantation

B - Etiquette livraison

C - Bon de commande mobilier et liste de mobilier disponible

D - Bon de commande traiteur







PALAIS DU PHARO

CENTRE DE CONGRÈS MARSEILLE

Palais du Pharo
58 bd Charles Livon
13007 Marseille
Régie Pharo : 04 91 14 65 29

Nom de la Manifestation

.....

Date de la Manifestation

.....

Nom et N° de Stand

.....

Coordonnées du responsable de stand

.....

Colis 1/.....

BON DE COMMANDE MOBILIER

Congrès ADBU - du 27 au 29 septembre 2021



Commande établie par M.....
 Société..... TVA INT.
 Adresse de facturation.....
 Tél. E-mail.....
 N° Stand

Désignation	Qté	PU HT	Total HT
Mobilier			
Réserve 1m ² + porte à clé		135€00	
Réserve 2m ² + porte à clé		185€00	
Mange debout ORION- Plateau blanc - 70x100 cm		70€00	
Comptoir UNO Blanc- étagère intermédiaire- fermeture basse		110€00	
Tabouret Z - 35x85 cm		35€00	
Présentoir A4 ESSE- 30x30xH141cm		39€00	
Chaise ABSOLU- L48xL49xH46cm		25€00	
Table Orion- D.70 x H.72cm		55€00	
Ensemble TONDO Blanc (1 tables basse + 3 fauteuils)		190€00	
Machine à café + 100 Doses + Sucre + Cuillères		175€00	
Réfrigérateur 100L		76€00	
Plantes type Kentita / areca		49€00	
Porte manteaux		35€00	
Signalétique			
Impression sur panneau PVC- Impression R° quadri dim d'une cloison 952x2277mm <i>Nous consulter pour un devis</i>			
Impression sur bâche- Système de barre aluminium clipsable <i>Nous consulter pour un devis</i>			
Équipement Info			
TV 40"		295€00	

MODE DE REGLEMENT :

Toutes les commandes doivent être payées à la commande

Par chèque à l'ordre de Expo-Ouest

Par virement bancaire (joindre une copie de l'ordre de virement de la banque)
 sur le compte banque : IBAN : FR76 1360 6000 3638 5808 4500 026

Total HT

Assurance 4%

Total HT

TVA 20%

TOTAL TTC

A ENVOYER AVANT LE 30/08/2021

A Expo-Ouest – ZA Les Landes – 22490 Plouer Sur Rance

Tél. : 02 96 89 12 12 – Email : info@expooouest.com

Au delà de cette date, nous ne pourrions pas garantir la disponibilité du mobilier

Date :

Cachet et signature :

Sélection Mobilier - Exposants Congrès ADBU 2021

Photos	Désignation	Dimensions	Couleur	PU HT
	Comptoir UNO Etagère intermédiaire Partie basse fermant à clé	L110 x l60 x H100 cm	Blanc	110,00 €
	Mange debout ORION	D70 x H100 cm	Blanc	70,00 €
	Tabouret Z	D35 x H85 cm	Blanc	35,00 €
	Chaise ABSOLU	L48 x l49 x H46 cm	Blanc	25,00 €
	Table ORION	D70 x H70 cm	Blanc	55,00 €
	Porte manteau GWEZ	H169 cm	Blanc	35,00 €
	Réfrigérateur 100L	L55 x P55 x H82 cm	Blanc	76 €
	Présentoir A4 ESSE	L30 x l30 x H141 cm	Gris	39,00 €
	Machine à café 100 consommables	Nespresso	Noir	175 €
	Ensemble TONDO	Table basse ORION D70 x H45 cm Fauteuil TONDO L50 x l55 x H65 cm	Blanc	190 €

Dimensions	Descriptif	Tarif HT
Diagonale 102 cm	Ecran TV LED 40" - SAMSUNG	295,00 €
Diagonale 138 cm	Ecran TV LED 55" - SAMSUNG	375,00 €
	Support Ecran - Location pied pour écran	65,00 €





LA TRUFFE NOIRE

rendez vous culinaire



Traiteur Organisateur de Réceptions

—LA—
TRUFFE
NOIRE

TRAITEUR DEPUIS

1973



PRESTATION SUR STAND

VOS CONTACTS

Pierre GUILLEM

Directeur commercial

04.96.11.60.31

06.86.94.58.70

p.guillem@latruffenoire.com

Yannick PHAN

Chef de projet

04.96.11.60.35

06.52.45.20.73

yannick@latruffenoire.com



ENGAGEMENT – RESPECT – CURIOSITÉ – HUMILITÉ



PAUSES SUCRÉES

Corbeille de 20 mini-viennoiseries

15.00 € HT

Croissants, pains au chocolat, brioches

Boite de mignardises

38.00 € HT

22 mini madeleines et 16 mini cookies

Plateaux de 40 brochettes de fruits

65.00 € HT

Brochette de 3 fruits de saison



PIÈCES COCKTAIL



Plateau de 48 pièces moelleux financiers

45.00 € HT

Pomme noisettes, chocolat pépites, bâtonnets d'amandes, amandes griottes, pistaches abricot, noix de coco

Plateau de 50 pièces sucrées multi produits

48.00 € HT

Assortiment de mini choux : chocolat, vanille et caramel

Plateau de 50 macarons

72.00 € HT

Parfum en assortiment

Plateau de 48 pièces sucrées multi produits

85.00 € HT

Petits fours frais Maison assortis : Tartelettes aux fruits, Citron, pistache-griotte, framboises, Royal chocolat, mini baba revisité, chou caramélisé, trompe l'œil chocolat blanc ...



PIÈCES SALÉES



Plateau 60 pièces salées découverte

72.00 € HT

Sablé cœur coulant chorizo, tortillas de pommes de terre, cannelés salé assortis, cake légume vert-mascarpone, roulé de comté au pavot, verrine tomate mozza, cake oignons cranberries, croustade végétarienne, pains lunch en assortiment, croustade aioli

Plateau 60 pièces salées saveur

85.00 € HT

Macaron foie gras, moelleux pissaladière, verrine de tartare de St-Jacques aux perles de yuzu, brochette de volaille miel et romarin, tartelette de foie gras à la figue, cresprou au mascarpone truffé, cheesecake petits pois, club polaire saumon fumé, brioachine foie gras, cube de saumon gravelax



LES PLANCHES ET CORBEILLES



Planche de Charcuterie (500 Grs)

35.00 € HT

Saucisse perche, terrine de campagne aux cèpes, jambon blanc et condiments

Plateau de Fromage (500 Grs)

38.00 € HT

Brie, Comté, Chèvre entier et leur boulangerie

Boite apéro(700 Grs)

55.00 € HT

Fromage, charcuterie, gougères fromage, olives



LA SANDWICHÉRIE

Plateau de 48 mini quiches végétariennes

47.00 € HT

Brocolis emmental, Asperge verte coriandre, Tomate cerise mozzarella, Aubergine courgettes grillées curry, Chèvre épinard amande

Plateau de 40 pains nordique

50.00 € HT

Tartare de saumon citron aneth, rillettes d'oie-moutarde à l'ancienne, Noix de jambon-beurre basilic, délice de tomate-fromage de brebis

Plateau de 30 navettes assorties

57.00 € HT

Bagels au saumon fromage frais aux fines herbes, Mauricette magret fumé comté et confiture cerise noire



BOISSONS NON ALCOOLISÉES



Bouteille d'eau plate - Evian (1L)

3.00 € HT

Bouteille en plastique

Bouteille d'eau gazeuse - Perrier (1L)

3.50 € HT

Bouteille en plastique

Bouteille de Coca-Cola/ Zéro (1L)

4.00 € HT

Bouteille en plastique

Bouteille jus de fruits Pressoirs de Provence

6.80 € HT

Orange, pomme, cocktail exotique (75cl)

Thermos de café pour 10 personnes

12.00 € HT

Thermos d'eau chaude et 5 sachets de thé

8.00 € HT



BOISSONS ALCOOLISÉES

LES BOISSONS APÉRITIVES

Whisky	26.00 € HT
Vodka	26.00 € HT
Martini	26.00€ HT
Pastis	26.00 € HT
Canette de bière Heineken (33 cl)	3.00 € HT

LES CHAMPAGNES

Lamotte Maison Jacquart	25.00 € HT
Jacquart	30.00 € HT
Deutz	40.00 € HT
Mumm Cordon rouge	40.00 € HT

LES VINS

Vin AOC Côtes du Luberon (3 couleurs)	8.00 € HT
Vin AOC Côtes de Provence (3 couleurs)	12.00 € HT
Vin AOC Côtes de Provence Cru Classé (3 couleurs)	18.00 € HT



LE MATÉRIEL

PIZZA

MARINARA

TOMATO SAUCE, GARLIC, OLIVE OIL,
BASIL, OREGANO

MARGHERITA

TOMATO SAUCE, MOZZARELLA, OLIVE OIL, BASIL

FUNGHI

MUSHROOMS, MOZZARELLA, PARMESAN,
RED ONIONS, GARLIC, ARUGULA

QUATTRO FORMAGGI

TOMATO SAUCE, MOZZARELLA, PARMESAN,
PROVOLONE, RICOTTA, BASIL

CALABRESE

SOPPRESSATA, TOMATO SAUCE,
MOZZARELLA, NICOTISE OLIVES

FINOCCHIONA

FENNEL SAUSAGE, TOMATO SAUCE,
PROVOLONE, PARMESAN, SPICY PEPPERS

MIELE

RICOTTA, APPLES, HONEY

EXTRA TOPPINGS

ANCHOVIES	2	OLIVES
SOPPRESSATA	3	SPICY PEPPER
FENNEL SAUSAGE	3	ARUGULA

GROCERIES

OREGANO OIL	10	TOMATO SAUCE
CHILI OIL	10	ANCHOVIES IN OIL
OIL CONDO	10	ANCHOVIES IN SA

FRESH BREAD

WHEN AVAILABLE 3

40 Gobelets à café biodégradables avec agitateur	7.00 € HT
50 Gobelets	8.00 € HT
12 Verres à pieds CRISTAL	4.00 € HT
10 Flutes à champagne éphémères	6.00 € HT
Ouvre bouteille	4.80 € HT
Rouleau de 10 sacs poubelles (50L)	7.00 € HT
50 serviettes en papier, taille cocktail	3.00 € HT
10 dosettes de lait	2.00 € HT
Machine expresso (200 dosettes, gobelets, sucre...)	300.00 € HT
Composition florale de buffet	60.00 € HT



Pour passer commande :

yannick@latruffenoire.com

06 52 45 20 73



LA TRUFFE NOIRE

M.I.N. 720 Les Arnavaux - 13014 Marseille

www.latruffenoire.com



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX